

**40
ans**

**abolition
de la peine
de mort
en France**

**Du 29.09
au 6.10 2021**

Tout le programme sur metz.fr

PEINE DE MORT

La peine de mort tend à reculer dans le monde. Mais trop de pays y recourent encore. Elle est la négation absolue des droits humains.

Amnesty International y est opposée en toute circonstance et sans restriction. Nous nous mobilisons sans relâche pour obtenir l'abolition universelle et inconditionnelle de ce châtiment.



Exposition « Pourquoi il faut abolir la peine de mort »

Du 29 septembre au 6 octobre
Péristyle de l'Hôtel de Ville

Cette exposition fait un état des lieux de la peine capitale dans le monde, elle rappelle l'histoire du parcours vers l'abolition en France et dans le monde, donne les arguments nécessaires au combat abolitionniste et permet de comprendre pourquoi Amnesty International se mobilise pour l'abolition universelle et inconditionnelle.

Avec la participation du Musée de la Cour d'Or.

Table ronde « Vers l'abolition universelle de la peine de mort ? Les défis, les obstacles. »

Samedi 2 octobre à 15 h

Médiathèque Jean Macé, 2 boulevard de Provence

En présence d'Anne Denis, responsable de la Commission « Abolition de la Peine de Mort » à Amnesty International France, et Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'Ensemble contre la peine de mort. Avec la participation de Couleurs Gaies et de la Ligue des Droits de l'Homme. En 2020, environ deux tiers des Etats du monde, 144 exactement, ont aboli la peine de mort, en droit ou en pratique. Ils étaient 16 en 1977. L'évolution vers l'abolition a donc été remarquable en quatre décennies. Reste un tiers des pays à convaincre, dont cinq qui ont exécuté 88% des condamnés en 2020.

La Nuit du Droit

Lundi 4 octobre à partir de 18 h 30

Palais de Justice, 3 rue Haute-Pierre

A 18 h 30: le procès de la Veuve

A 20 h: le procès de la guillotine

La Nuit du Droit, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit Moselle, a pour objectif de mieux faire connaître le droit, ses principes, ses institutions, ses métiers. A l'occasion du quarantième anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France, les Bibliothèques-Médiathèques de Metz reviennent sur ce qui fut pendant des siècles un élément majeur du système pénal français, en exposant plusieurs documents historiques qui s'y rapportent, à proximité immédiate de la salle d'audience où se tiendra le procès de la guillotine.

Réservation obligatoire par mail :
cdad-moselle@justice.fr

Ciné- débat « Les Hirondelles de Kaboul »

Mardi 5 octobre à 20h
Cinéma Klub, 5 rue Fabert

Film d'animation de Zabou Breitman et Éléa Gobbé-Mévellec (2019), adapté du roman éponyme de Yasmina Khadra (2002). Séance animée par Amnesty International et la Ligue des Droits de l'Homme.

Tout public à partir de 16 ans, entrée payante.

«Été 1998, Kaboul en ruines est occupée par les talibans. Mohsen et Zunaira sont jeunes, ils s'aiment profondément. En dépit de la violence et de la misère quotidienne, ils veulent croire en l'avenir. Un geste insensé de Mohsen va faire basculer leurs vies.»



metz.fr

Port du masque obligatoire.
Présentation du pass sanitaire
pour certains évènements.

